



Christophe Sarran
Adjoint - finances

Se déplacer à vélo au travers du Pays de Lunel

Les chemins et petites routes bucoliques ne manquent pas entre les 14 communes qui composent notre territoire.

De Galargues ou Campagne, au nord, à Saint Nazaire de Pézan, plus au sud, un

maillage complet qui relierait chaque commune est un objectif réalisable dans un avenir assez proche.

Nous allons vous donner quelques clefs pour bien vivre et circuler à vélo entre Saturargues et le reste du Pays de Lunel. Notre équipe travaille actuellement sur des projets de pistes cyclables au départ de Saturargues.



Acheter son vélo électrique (VAE)

La région Occitanie subventionne l'achat d'un vélo à hauteur de 200€, quelque soit la valeur du cycle.

Pour cela, le vélo doit être neuf, ne pas utiliser de batterie au plomb, être un cycle à pédalage assisté selon la définition du code de la route, ne pas être cédé par l'acquéreur dans l'année suivant son acquisition, avoir été acheté auprès d'un professionnel exerçant son activité en région Occitanie.

Votre revenu fiscal de référence doit être inférieur ou égal à 25 660 € par part. Vous trouverez ce montant sur votre dernier avis d'imposition.

La demande d'aide doit être effectuée via un formulaire spécifique au plus tard dans les 6 mois suivant la date de facturation du vélo.

Vous ne pouvez bénéficier du bonus pour l'achat d'un vélo électrique qu'une seule fois et vous engagez à ne pas vendre le vélo objet de la présente aide dans les 12 mois suivant son acquisition.

Réparer son vélo classique

Dans le but d'encourager la pratique du vélo, le gouvernement a mis en place, le 11 mai 2020, le programme Coup de Pouce Vélo.

Le Coup de Pouce + REPARATION, offre une prise en charge supplémentaire au-delà de 50€ pour la remise en état d'un vélo.

Le Coup de Pouce + REMISE EN SELLE, offre une prise en charge supplémentaire au-delà d'une séance d'accompagnement à l'usage du vélo.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Si votre réparation coûte moins de 50€, vous bénéficiez de la prime de l'État

- 1 - Pré-inscription sur coupdepoucevelo.fr
- 2 - Prendre rendez-vous chez un réparateur agréé
- 3 - Apporter votre vélo
- 4 - Vous n'avancez pas d'argent, le réparateur se fait rembourser directement par l'État.



Rouler à Vélo, c'est bon pour la santé !

Le vélo correspond à un **exercice très complet** ; il fait travailler et renforce le cœur, les muscles (jambes, fessiers, bras, dos, abdominaux, etc.) et la capacité respiratoire !

De ce fait, il prévient les maladies cardiovasculaires, puisque l'une des causes principales est précisément le manque d'exercice physique.

Si vous avez un trajet de 15-20 minutes à vélo pour aller à votre bureau, le calcul est vite fait :

chaque semaine, vous aurez pratiqué votre exercice hebdomadaire !

C'est un moyen de transport écologique



Ce n'est pas le seul mais il contribue pleinement, comme la marche et les autres modes doux, à la préservation de l'environnement.

Chacun à son échelle peut changer le monde ; « je fais ma part » dit le colibri, et c'est ce que l'on peut se murmurer à l'oreille chaque fois que l'on utilise le vélo. Il est en effet indiscutable que la **présence des piétons et des vélos** facilite un **climat apaisé dans une ville**.

Se déplacer à vélo en Pays de Lunel

Deux voies vertes sont en cours d'achèvement sur le territoire du Pays de Lunel.

Les travaux pour relier Marsillargues à Lunel ont débuté fin 2020. Sur un linéaire d'environ 3,7 km, sa mise en service prévisionnelle est prévue fin 2021.

La boucle pescalune, de 7,9 km environ, qui établira une liaison sécurisée et de loisirs entre les communes de Lunel, Saint-Just et Lunel-Viel.

Le département de l'Hérault termine un aménagement de 12km qui permettra de rejoindre la mer à vélo à partir de la médiathèque intercommunale, le long du canal de Lunel. Le dernier raccordement devrait se faire au printemps.

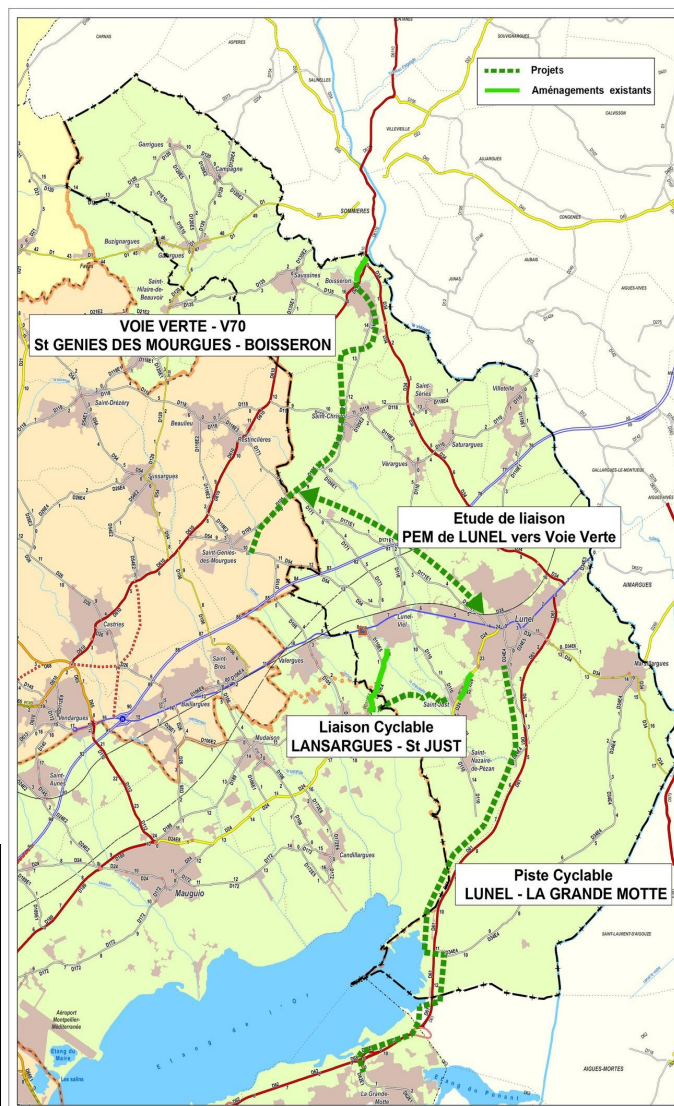
Le schéma de déplacements doux pour relier entre elles toutes les parties du territoire date de 2010. Le Pays de Lunel compte aujourd'hui 30km d'aménagements dont 14km créés depuis 2010.

Si l'on ajoute ces pistes cyclables et les pistes de loisirs, ce sont plus de 200km qui nous permettent d'enfourcher notre vélo plus souvent.

Nous préservons ainsi notre l'environnement !

Fini les dépassements dans les ralentissements.

À partir du 1er février, les deux-roues ne pourront plus circuler entre deux files de voitures. Ainsi, un conducteur de moto, scooter ou vélo qui enfreindra cette réglementation sera passible d'une amende de 135€ et d'un retrait de 3 points sur le permis de conduire.



Horaires d'ouverture de la médiathèque :

Mercredi de 17h à 17h45

Samedi de 10h30 à 11h 30

(Horaires provisoires durant le couvre feu)

Secrétariat de mairie : 04 67 86 01 28

a.mairie-saturargues@wanadoo.fr

Ouverture au public :

lundi et mercredi : 8h/12h - mardi : 15h/19h - vendredi : 14h/18h

Retrouvez nous



Directeur de la publication : Martine Dubayle Calbano.

Conception : Jean Antoine, Marie-Odile, Catherine, Corinne, Mélanie, Stéphanie, Sylvie, Christophe.